



Septembre 2025 à Saint Georges

Tel : 02 48 64 51 58
Fax : 02 48 64 57 88
Tel urgence : 07 43 36 95 79
Courriel : mairie.st.georges.moulon18@wanadoo.fr
Facebook : Saint Georges sur Moulon



Après un été assez calme sur le plan des manifestations, le mois de septembre marquera le renouveau des activités culturelles, sportives et festives au sein de notre commune, activités portées par des associations communales toujours à la recherche de bénévoles pour venir renforcer les équipes. N'hésitez pas à vous y investir.

Espérant que vous avez pu profiter d'un repos toujours bien mérité, toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne rentrée.

INFORMATIONS PRATIQUES



Inscriptions cours de Gym et randonnée.

Les cours de gym douce seront assurés cette année par Clémentine GERMOND (site internet « vers ton Sport »), les mercredis des semaines paires de 18 h à 19 h au centre socioculturel. Reprise le mercredi 17 septembre 2025.

Les randonnées, toujours assurées et encadrées par Danièle LEBLANC quant à elles reprennent le jeudi 25 septembre 2025. Rendez-vous à 8h45 derrière la mairie.

Pour plus de renseignements : Danièle BARDIN : 07.60.24.96.80.



Bibliothèque municipale Jean Macé

Votre bibliothèque ouvrira ses portes pour vous accueillir à partir du jeudi 4 septembre à 16h15. Jours et horaires d'ouvertures Jeudi de 16h15 à 18h15 et Samedi de 10 h à 12 h.

Des nouveautés, pour petits et grands, vous attendent.



Pêche

Jusqu'au dimanche 05 octobre les jours d'ouvertures sont le samedi, dimanche, lundi et mercredi.

Du 06 octobre au 23 novembre une prolongation d'ouverture pour la pêche aux carnassiers sera mise en place uniquement pour les possesseurs de cartes à l'année et seulement le samedi et le dimanche.

Décoration de Noël

Les traditionnels ateliers de confection des décorations qui orneront la commune au moment des fêtes de fin d'année vont reprendre. Une réunion d'information, à laquelle sont invitées toutes les personnes intéressées, aura lieu le vendredi 12 septembre à 18h00 à la mairie.





Permanence Mutuelle Communale

Mutuale, Mutuelle Familiale, assurera une nouvelle permanence **Mardi 9 septembre de 10h à 12h dans les locaux de la mairie.**



Exposition à la mairie

La mairie accueille actuellement une exposition de tableaux de Patrick VANBORREN.

Entrée libre aux heures d'ouverture de la mairie.



Voisinage

Pour préserver la tranquillité publique, nous vous rappelons l'arrêté municipal du 23/06/2016 concernant les nuisances sonores (tondeuses à gazon, tronçonneuses, ponceuses ou tout engin à moteur pouvant gêner le voisinage) avec les horaires d'utilisation autorisés :

Jours ouvrables et samedis : 9h à 12h et 14h à 19h

Dimanches et jours fériés : 10h à 12h



D'autre part, nous rappelons qu'en application du règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.

.....